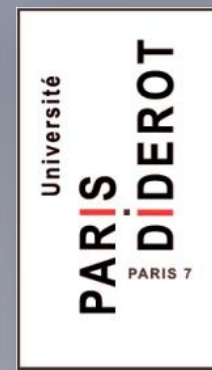
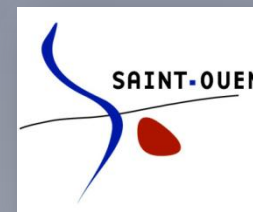


Chef de clinique de médecine générale en centre municipal de santé : déjà deux sites pilotes à Paris 7 !

J Gelly ¹, T Cartier ¹, M Djouab ², A Tyrode ³, M Nougairède ⁴

1. Chef de clinique de médecine générale de l'université Paris 7
2. Médecin directeur des centres municipaux de Saint Ouen (93)
3. Médecin directeur des centres municipaux de Gennevilliers (92)
4. Directeur du département de médecine générale de Paris 7

Contact : julien.gelly@univ-paris-diderot.fr



UNE AUTRE PART « SOINS » ?

- ✓ La plupart des chefs de clinique de médecine générale sont pour l'instant collaborateurs libéraux
 - A raison de 2 à 3 jours par semaine
 - Redevance à l'hébergeur de 20 à 30% (variable)
 - ± revenu plancher « assuré » par l'URCAM/ARS
 - Problématiques observées : fragilité des contrats, lourdeur des charges, difficulté à établir une file active
- ✓ Un centre municipal de santé (CMS) pourrait aussi constituer un lieu de soins pertinent
 - Une initiative conjointe Université Paris 7 / Ville(s)
 - Directeur du DMG et doyen de la faculté
 - St Ouen, Gennevilliers : directeurs CMS et mairie
 - Un poste pérenne
 - CCU successifs ?
 - Futurs MCU ?

1. SOINS

- ✓ Une structure ambulatoire pluri-professionnelle
 - Offre intégrée de soins de premier recours
 - Tiers-payant systématique
- ✓ Un lieu d'exercice privilégié pour un chef de clinique
 - Suivi régulier des patients, avec un dossier unique
 - Etablissement rapide d'une file active
- ✓ Prise en charge centrée sur la personne
 - 4 demi-journées par semaine
 - 3 consultations par heure maximum
 - Dossiers médicaux informatisés : coordination des soins, utilisation des bases de données à visée d'évaluation et de recherche ... ou sinon participer à l'informatisation du CMS

	Matin	Après-midi	
Lundi	Faculté	Faculté	Faculté
Mardi	Consultations	Faculté	Faculté
Mercredi	Consultations	Consultations	Consultations
Jeudi	Faculté	Faculté	Faculté
Vendredi	Consultations	Formation / Coordination	Consultations

2. FORMATION ET COORDINATION

- ✓ A l'interface des parts soins et enseignement-recherche
 - Une demi-journée par semaine
 - Rémunération assurée par le CMS
- ✓ Encadrement des externes et des internes
 - Interrogatoire → « option de coordination »
 - Consultations sous supervision directe ou indirecte du maître de stage → honoraires acquis au CMS
 - Selon degré d'autonomie : niveau 1 ou 2 (SASPAS)
- ✓ Tisser des liens entre les professionnels de santé
 - DPC et formations pédagogiques
 - Elaboration de protocoles de soins
 - Sur tout le territoire : salariés et libéraux

3. RECHERCHE

- ✓ Développer un ou plusieurs thématique(s) de recherche en soins primaires dans les CMS
 - Mettre en place des travaux de recherche
 - Recruter de nouveaux investigateurs sur site
 - Diriger des thèses d'exercice
- ✓ En fonction des objectifs du CMS et du DMG
 - Champs de la prévention, de l'accès aux soins, de la coordination des soins, de l'amélioration des pratiques professionnelles ...
 - Et les nouveaux modes de rémunération ?
 - Associer au maximum les médecins du territoire

Pourquoi « médecine générale »
rime si bien avec « libéral »,

alors que « soins primaires »
rime aussi bien avec « salaire » ?

Objectifs : pour les CMS ...

1. Consolidation des liens entre les professionnels de santé du territoire (salariés et libéraux)
2. Amélioration de la prise en charge des patients
3. Constitution d'un réel centre universitaire de formation (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, etc)
4. Attractivité de la structure auprès des jeunes médecins (remplacements, renouvellements des postes)

... pour les DMG ...

1. Recrutement de nouveaux ECA sur le territoire (salariés et libéraux)
2. Qualité de l'encadrement des externes/internes
3. Accroissement du pool d'investigateurs pour les projets de recherche du DMG

... pour les CCU

1. Création rapide d'une file active de patients
2. Assurance d'un revenu stable salarié et « auto-suffisant » (aucun contrat ARS)
3. Mise en place des séances de formation
4. Développement de leurs propres projets de recherche